

Information transport et réclamations :
02/77.10.60
cellule.encodage@croix-rouge.be
du vendredi de 8:30 à 10:30 - Mardi 8:30 à 15:30

agrément SPF SPSCAE : 036

date : 17/05/2023
0272462

DUMORTIER FANNY
RUE FRANCOIS ANDRE 169
7390 QUAREGNON
BELGIQUE

Facture DG-V1122308170

Intervention d'aide médicale urgente du service d'ambulances

30/04/2023 17:03:16
23034865

N° patient : PAT0279093
N° fiche ambureg : 50231200557

portée : **DUMORTIER FANNY**
RUE FRANCOIS ANDRE 169
7390 QUAREGNON

N° registre national : 78033116084

QUAREGNON (7390), RUE FRANCOIS ANDRE 169
QUAREGNON (7301), CENTRE HOSPITALIER EPICURA - SITE HORNU - RUE DE MONS 63

	A charge de la mutualité	A charge de la patiente
tarif de service d'ambulance.		
distance de 24 km	0,00	
tarif de 67,53 EUR	0,00	

Total EUR

le patient peut demander au représentant légal du service ambulancier l'accès aux données à caractère personnel et à l'identité de la patiente au cours de laquelle il y a eu contact avec le patient.

du 28/11/2018.

de contresigner toutes les factures. Procuration N 238 Ministère des Finances.

référé à l'art 44 du Code de la TVA.

la facture doit être obligatoirement utilisée lors du paiement.

signature

Le patient ou son titulaire peut demander au représentant légal du service ambulancier l'accès aux données à caractère personnel et aux de l'intervention ambulancière au cours de laquelle il y a eu contact avec le patient.

Facture conforme à l'AR du 28/11/2018.

Exemption de certifier et de contresigner toutes les factures. Procuration N 238 Ministère des Finances.

Exempté de TVA conformément à l'art 44 du Code de la TVA.

La communication structurée doit être obligatoirement utilisée lors du paiement.

Conditions générales

Echéance : 30 jours date facture

Dans le cas où nous ne serions pas en possession de votre paiement dans le délai communiqué, nous verrons obligés, conformément aux conditions générales et en application de l'AR du 28/11/18, d'augmenter votre créance de 50% pour frais supplémentaires. Les frais d'une mise en demeure.

En cas de litige, les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Montant à payer pour le 16/06/2023 :

67,53 EUR

Bénéficiaire :

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Rue de Stalle 96

1180 UCCLE

IBAN :

BE19 1910 5168 6212

BIC :

CREGBEBB

Communication structurée :

812/2308/17075



Croix Rouge / Rode Kruis

€ -67,53

9 juin 2023

BE19 1910 5168 6212

VIREMENT INSTANTANE BELFIUS MOBILE VERS

BE19 1910 5168 6212 Croix Rouge Belgique

+++812/2308/17075+++

REF. : 0905477169186 VAL. 09-06

+++812/2308/17075+++



Réutiliser ce destinataire

Diviser le montant